N. 153. Mercredi 29 Juin 1842. 13me Année.

Journal de La Haye.

LA HAYE, le 28 juin.

La *Gazette Universelle* d'Augsbourg contient un article sur les délibérations de la seconde Chambre des Etats-Généraux relativement à l'emploi de l'excédant de Java, qui trahit une grande ignorance de nos affaires publiques.

»*Les ministres*, dit la feuille allemande, *ont essayé à cette occasion une éclatante défaite.* »

Pour qu'il puisse y avoir défaite, il faut qu'il y ait eu combat, et l'on ne se bat que là où il y a guerre.

Or, il n'y a point de guerre entre le ministère néerlandais et les représentans de la nation. Le ministère présente une loi parce qu'il [illegible] esprit [illegible] de la Chambre. Le projet de loi sur l'excédant de Java en est une preuve. Si les ministres avaient préféré la satisfaction de l'amour-propre à celle que donne la certitude d'avoir rempli son devoir ; si, comme le suppose la *Gazette d'Augsbourg*, le rejet de cette loi, avait dû être considéré par eux comme une défaite gouvernementale, comme un véritable échec parlementaire qui entraîne, d'ordinaire, la retraite d'un cabinet, pourquoi auraient-ils alors exposé à la discussion publique, un projet qu'ils avaient la faculté de retirer auparavant ?

Deux motifs puissans devaient empêcher les ministres de prendre ce dernier parti. Ils avaient, d'abord, à se justifier devant l'opinion publique, d'un projet de loi que la grande majorité de la Chambre semblait disposé à ne pas admettre. Il fallait que le pays, éclairé par les débats solennels, pût juger cette affaire avec connaissance de cause. Mais il y avait plus. Les ministres, ainsi qu'eux-mêmes l'ont fait remarquer, savaient qu'ils étaient en présence d'une assemblée de représentans hollandais, étrangère à toute espèce [illegible] de parti, composée d'hommes [illegible] dont le vote a été dicté que par ce qu'ils croient [illegible] l'intérêt de la chose publique. Une telle assemblée [illegible] mûre réflexion, et, jusqu'au dernier moment, prête à reformer son propre jugement, pour peu qu'elle croie devoir le faire sans manquer à ce qu'elle considère comme son devoir. Quelle que soit donc l'opinion apparente de la Chambre, à l'égard d'une proposition soumise à ses délibérations, un ministre ne doit jamais désespérer chez nous, de ramener les avis en faveur de son projet. Nos Etats-Généraux sont si éloignés de se servir du droit de refuser leur vote, au profit de passions politiques ou de vues ambitieuses en dehors de l'objet qu'il s'agit de régler, que nous avons vu la même Chambre qui venait de rejeter [illegible] jet sur l'excédant de [illegible] nimité, moins trois voix, le [illegible] criptions hypothécaires, et à l'unanimité moins les voix à accorder à la Société de Bienfaisance. En résumé, le vote de nos Députés, est l'expression véritable de leur opinion à l'égard de telle ou telle disposition du projet soumis aux Chambres, mais de n'est pas, comme en France, en Angleterre et ailleurs un moyen réprouvé, d'ailleurs, par leur devoir comme par nos mœurs constitutionnelles, pour réaliser le *pis-tôt de la que je m'y mette*. C'est faire injure à nos représentans que de considérer leur vote sous un semblable point de vue.

L'article de la *Gazette Universelle* d'Augsbourg contient encore d'autres erreurs, mais qui sont suffisamment relevées, à ce que nous pensons, dans les n^os^ 145, 147 et 148 du *Journal de La Haye*.

S. M., par arrêté du 22 de ce mois, en modification de ses arrêtés du 15 mai dernier, a statué que M. le comte de Hemricourt restera accrédité comme chargé-d'affaires près de la cour de Stockholm, et que M. J. C. Gevers remplira les mêmes fonctions près des Etats-Unis.

—

Par arrêté du 23 de ce mois, S. M. a autorisé le lieutenant-colonel baron Snouckaert van Schauburg et le major baron van Coehoorn à accepter et à porter les insignes d'officier de la Légion-d'Honneur dont ils ont été décorés par S. M. le roi des Français, comme nous l'avons annoncé dans notre numéro d'hier.

Lisons dans le *Constitutionnel* du 25 juin :

[illegible] des Pays-Bas vient de nommer l'amiral Dupetit-Thou[illegible] chevalier de l'ordre du Lion, en récompense de l'hommage [illegible] cet officier-général d'un exemplaire de son *Voyage autour* [illegible] à Sa Majesté, qui a daigné l'accueillir de la manière [illegible] précieuse. Nous aimons à voir resserrer par ces échanges de bons procédés les liens qui unissent les marins de la France et de la Hollande, et c'est un témoignage de plus que le roi des Pays-Bas est toujours empressé de récompenser le vrai mérite à l'étranger.

Les Etats des provinces viennent de voir remplir les vacances qu'il y avait dans le sein de leurs assemblées ; ont été nommés à savoir :

Pour le Brabant-Septentrional : MM. J. A. de Ram, médecin à Berg-op-Zoom et B. J. Muissers, fabricant à Tilbourg, tous deux pour l'ordre des villes ;

Pour la Gueldre : MM. B. Heyweriks, membre du conseil de ville de Nymègue et G. ten Boven, rentier dans ladite ville, tous deux pour l'ordre des villes ;

Pour la Hollande-Méridionale : MM. H. Blom, membre du conseil de ville de Rotterdam et J. Mees, vice-président de la Chambre de Commerce de cette ville, tous deux pour l'ordre des villes ;

Pour la Zélande : MM. J. E. Du[illegible], membre du conseil de ville de Flessingue, pour l'ordre [illegible] Villes, et A. Caland, ingénieur en chef du *Waterstaat* dans [illegible] province de Zélande, pour l'ordre des campagnes ;

Pour la province d'Utrecht : M. [illegible] van Vlooren, échevin de la ville de Montfoort, pour l'ordre [illegible] Villes ;

Pour la province de Frise : W. [illegible] Sjoerdsma, secrétaire de la commune de Leeuwarderadeel, pour l'ordre équestre ;

Pour la province de Groningue [illegible] Engelkens, bourgmestre de Winschoten, pour l'ordre [illegible] campagnes ;

Pour le duché de Limbourg : MM. [illegible] le Clercq président du tribunal de première instance de Ruremonde et membre du conseil de ville de cette ville, [illegible]

Dans la nuit d'avant-hier, est mort en cette résidence, à l'âge de 72 ans, M. N. Wurfbain, conseiller près de la haute cour de justice, chevalier de l'ordre du Lion-Néerlandais, etc. Le défunt naquit à Harderwyk et a rempli précédemment les fonctions de conseiller près de la cour supérieure de justice à La Haye.

—Samedi dernier, sont arrivés à Rotterdam, à bord d'un yacht de plaisance, les comtes russes André et Pierre Schouvaloff, chambellans de S. M. l'empereur de Russie, et M. Verefkin, noble russe, officier de la garde impériale. Ces messieurs venaient de Boulogne et ils sont descendus au *New Bath Hotel* ; ils comptaient rester quelques jours à Rotterdam et appareiller de là avec leur yacht pour Copenhague.

Dimanche, est arrivé de Londres, par bateau à vapeur, et descendu au même hôtel à Rotterdam le baron Bonar, colonel au service d'Autriche, qui a continué, hier, son voyage pour Vienne.

L'assemblée annuelle de la Société provinciale des Beaux-Arts [illegible] a eu lieu, les 24 et 25 de ce mois, à Utrecht, sous la présidence de M. le professeur J. F. L. Schröder. Dans cette assemblée on a décerné les médailles d'or du dernier concours à M. H. J. Koonen, artiste à Amsterdam, pour son *Histoire des Juifs dans les Pays-Bas*, et à M. A. W. F. Berkenrath, médecin à Amsterdam, pour son *Traité sur l'abus des boissons fortes et sur les meilleurs moyens d'extirper cet abus*. Une médaille d'argent a été votée pour un autre traité sur le même sujet et l'auteur a été invité à faire connaître son nom. Ensuite on a procédé à la nomination de plusieurs nouveaux membres.

— L'assemblée de la Société de littérature nationale, qui a eu lieu à Leyde, a arrêté qu'il serait élevé un monument à la mémoire du professeur J. H. van der Palm, dans l'église de St.-Pierre à Leyde, et qu'une souscription générale serait ouverte pour trouver les fonds nécessaires à cet effet. Ensuite, on a arrêté les sujets à traiter pour le concours prochain : pour la poésie, un poème intitulé *l'Ile de Java*, et pour l'éloquence, un traité qui développerait la question de savoir *Si le genre romantique convient au caractère hollandais*. La séance s'est terminée par la nomination de plusieurs nouveaux membres.

Nous empruntons à l'*Utrechtsche Courant* le compte que cette feuille vient de faire d'une nouvelle table géométrique :

MENSULA-MAJOR

« C'est sous ce nom que M. l'architecte E. Jenné a inventé une machine servant à déterminer toutes les distances, si éloignées qu'elles soient, par une simple règle de comparaison, pourvu qu'on puisse les apercevoir au moyen d'une bonne longue vue. On peut constater aussi la situation respective des objets très facilement et sans déplacer la machine.

»Les premières expériences faites, le 26 de ce mois, par M. Jenné avec cette ingénieuse table géométrique et qu'il répétera probablement, ont donné un résultat très-satisfaisant.

»Si cette machine continue à répondre pleinement à l'attente de son inventeur, il aura non seulement simplifié et perfectionné la géométrie, mais il aura rendu de grands services à l'astronomie.

»Nous avons appris avec plaisir que M. Jenné, à la demande de quelques connaisseurs, exposera encore son instrument, pendant les derniers jours de ce mois, chez M. Reyser, au Wed, afin de fournir aux amis des sciences l'occasion d'examiner et d'appliquer la théorie de cette invention. »

Nous empruntons au *Journal de Francfort* du 24, un article qui nous paraît être une juste appréciation de l'opinion publique en France au sujet des élections prochaines, et nous croyons avec lui que, par leur résultat, le ministère actuel se trouvera plus fortement constitué que jamais.

« Les journaux français de l'Opposition regorgent de manifestes que les journaux ministériels sont occupés à réfuter. Ceux des organes de la presse allemande, qui ne font que ruminer ce qui se trouve dans les journaux français ont donc assez à faire à recueillir dans les différentes feuilles parisiennes toutes les opinions qui y sont émises et discutées par les petites comme les grandes personnalités de la presse et de la politique, à commencer par M. Odilon Barrot et en finissant par M. Cormenin.

»Nous avouons qu'il n'est pas sans intérêt de voir les grands talens de la France descendre dans une si petite arène ; mais quand on sait que cette dette des capacités n'est pas si sérieuse qu'on veut le faire croire, et quelles débats que soulèvent à l'approche des élections, ne manquent ordinairement [illegible] temps pour le public, on sera disposé [illegible]

tails que peut offrir cette lutte, quelque peu brillante d'intérêts personnels.

»Il est hors de doute que la grande majorité de la bourgeoisie en France, qui constitue l'élite de la nation, désire sérieusement la consolidation du bien-être et de la prospérité du pays. Il n'y a qu'un gouvernement positif, et non un gouvernement négatif, tel qu'il est souvent plus ou moins dans toutes les fractions de l'Opposition, qui puisse amener ce résultat. Il n'est donc pas plus probable qu'une fraction quelconque de l'Opposition réussisse, à elle seule, dans les nouvelles élections, qu'il ne l'est que le gros de l'Opposition ne rengerse par ces mêmes élections un ministère, lequel ne cherche qu'à consolider, par les intentions les plus légales, les intérêts matériels de la France.

»En effet, le cabinet actuel peut être regardé comme l'expression de la partie saine et intelligente de la nation, dans laquelle on retrouve beaucoup plus d'élémens positifs qu'on ne l'imaginerait, à en juger par le pêle-mêle de la presse et de ses intelligences négatives.

»Oui, la nation reste indifférente en présence des manifestations de la presse et des intérêts particuliers qui voudraient se faire valoir à l'occasion des nouvelles élections ; et précisément par cette raison elle ne se laissera pas faire illusion sur ses véritables intérêts. Que doit-elle penser de M. Cormenin, qui s'en vient recommander aux électeurs de nommer des députés économes ?

»Si les électeurs écoutent cet avis, M. Thiers, auquel M. Cormenin semblerait donner la préférence sur M. Guizot, aura-t-il beaucoup de chances d'être réélu ? La paix armée de M. Thiers a coûté à la France 800 millions. Des députés économes !... On veut renverser le ministère le plus économe par des députés économes. La nation a-t-elle plus de confiance en M. Cormenin qu'en M. Guizot ? M. Cormenin ne fait qu'utiliser les passions, qui seules s'opposent à une administration économe, car quelles conquêtes ont elles coûté à l'état tout récemment encore ? M. Guizot veut humaniser la France et la rendre plus heureuse ; ainsi il n'est pas à craindre que le système d'économie de M. Cormenin soit préféré à celui de M. Guizot.

»Au reste, nous ajoutons que nos nouvelles de Paris, puisées à des sources certaines, nous annoncent que par les prochaines élections le ministère se trouvera plus fortement consolidé que jamais. »

Nous avons annoncé d'après la *Gazette d'Etat de Prusse*, la nomination de Meyerbeer, aux fonctions de directeur-général de musique. Voici à ce sujet quelques détails intéressans que publie une lettre de Berlin, à la date du 20 juin :

« Le brillant succès que *les Huguenots* ont obtenu depuis quelques semaines sur notre scène, avait fait désirer de nouveau au roi de voir Meyerbeer accepter la place de directeur-général de musique qui lui avait déjà été offerte précédemment, mais qu'il avait toujours refusée. Un mal d'yeux ayant empêché le compositeur d'assister au banquet que S. M. a donné, à Sans Souci, aux chevaliers du nouvel ordre *pour le mérite*, le roi l'invita, huit jours après, quand son état se fut un peu amélioré, à une soirée sans apparat, pour laquelle S. M. avait eu la délicate attention de faire adoucir, par des stores bleus les rayons éblouissans du soleil, et, le soir, par des verres bleus la lumière des lustres.

»Quand la société se retira, le roi prit le compositeur à part et lui demanda de nouveau s'il ne voulait pas accepter les fonctions de directeur-général de musique, en ajoutant que, s'il habitait Paris la plus grande partie de l'année, il passait cependant toujours quelque temps à Berlin auprès de sa famille. Meyerbeer, touché de tant d'attention et de bonté, ne put résister entièrement à ce désir et répondit que si S. M. consentait à ce qu'il ne dirigeât que quatre mois par an l'opéra de Berlin, il accepterait très-volontiers cet emploi. Le roi se déclara parfaitement satisfait de cette offre, et répondit en plaisantant : « Alors je me permets de vous offrir mille thalers par mois. »

»Si Votre Majesté ne s'y oppose pas, je prendrai la liberté de lui faire une autre proposition. Les 4,000 thalers que V. M. m'a destinés peuvent satisfaire une *prima donna* dont le théâtre a besoin ; et je n'occuperai de l'engager ; [illegible] grand honneur de recevoir ici, sans [illegible] par an les fonctions de directeur-général de musique, car ma position me permet très-bien de renoncer à un traitement. »

»S. M. n'eut rien à opposer à cette proposition désintéressée de l'artiste. »

Mlle Rachel, que tous les pays de l'Europe semblent disputer aujourd'hui, est attendue à Bruxelles le 15 juillet, dit un journal belge, et n'y donnera que quatre représentations.

—On écrit de Trébisonde, en date du 2 juin :

« M. Mac-Neil, ambassadeur d'Angleterre en Perse, [illegible] ici avec toute sa suite. Il s'embarque sur le [illegible] pour Constantinople d'où il rentre en Angleterre.

— On annonce comme prochaine, [illegible] juin, la publication d'un journal [illegible] hébraïque, sous le titre de [illegible] cette feuille vaudra [illegible] de connaître ; on dit [illegible] le monde [illegible] appui [illegible] pour [illegible]

Francfort, le 21 juin :

[illegible] mises à même d'affirmer par les renseignemens les

plus dignes de foi que S. M. a exprimé son intention bien formelle de continuer, sur le territoire bavarois jusqu'à Lindau le chemin de fer qui part des frontières septentrionales du pays et qui passe par Hof, Bamberg, Nuremberg et Augsbourg. »

— Il y a aujourd'hui, à l'Institut polytechnique de Londres une machine électrique qui est probablement la plus puissante que l'on connaisse. Le diamètre du plateau en verre est de 2 mètres 33 centimètres ; celui du conducteur, de 1 mètre 83 centimètres. La résistance du plateau contre les frottoirs est telle, qu'une machine à vapeur est employée à le faire tourner. Quand la machine est fortement chargée, une étincelle perce facilement un livre épais. La puissance de cette machine offre un vaste champ aux expériences de physique.

On écrit de Dantsig (Prusse), le 10 juin :

« M. de Longchamps, premier pasteur de l'église luthérienne de Sainte-Anne, de notre ville, en faisant hommage au roi d'un exemplaire du Dictionnaire allemand-polonais, qu'il vient de publier, s'est plaint à S. M., dans la lettre qu'il lui a adressée à ce sujet, de ce que dans aucune des écoles gratuites luthériennes de Dantsig et des environs, on n'enseigne la langue polonaise, et il a manifesté au roi les inconvéniens qu'il y aurait à craindre de cet abandon total de la langue du pays.

» Le roi lui a répondu par une lettre conçue en ces termes :

» Monsieur, j'ai reçu l'exemplaire de votre Dictionnaire allemand-polonais, que vous m'avez adressé. Je vous sais gré de vos efforts pour la conservation de la langue maternelle parmi vos co-religionnaires dans le pays que vous habitez, et j'ai donné » ordre au ministre d'état, M. Eichhorn, de prendre des mesures » qui puissent dissiper vos craintes à cet égard.

» Je suis votre affectionné,

» Frédéric-Guillaume.

» Potsdam, le 23 mai 1842. »

On lit dans le *Journal d'Odessa*, du 21 mai—2 juin :

« Le printemps de cette année a été remarquable par la variabilité de la température ; après des jours très-chauds et sereins, des froids humides et du brouillard ont rappelé l'automne ; aussi y a-t-il eu passablement de fièvres ici, et l'on a dû chauffer les maisons tout le mois d'avril. La première moitié de mai, il y a eu de superbes journées alternant avec des nuits fraîches. Maintenant la chaleur se fait sentir ; les jardins sont embaumés du parfum des fleurs. On se baigne déjà.

» Le temps a été en Crimée aussi assez inconstant ; voici ce qu'on nous en écrit de Yalta, le 6—18 mai : « Le printemps a » commencé à la côte méridionale par des pluies et du froid ; » nous avons chauffé nos maisons pendant tout le mois d'avril. » Les pluies ont fait du bien aux jardins et aux prairies, car l'hiver et l'automne derniers avaient été secs. Bien que nous soyons » au mai, il fait toujours assez froid ; d'épais brouillards ont » couvert la mer, et nui aux arbres en fleurs. Ce sera bien fâcheux s'ils ont régné sur toute la côte. Nos grains sont bien venus, mais une forte végétation les fait monter trop rapidement. Bien, le vent N. O. nous a amené de nombreuses compagnies de *Locris migratoria*, un des plus jolis oiseaux qui se montre en Europe, et faisant sa pâture des abeilles dont il est très-avide. »

— Des statistiques officielles établissent que la fabrique de rubans de St.-Etienne en France, occupe, dans la ville, dans les environs et dans les départemens voisins, plus de 40,000 individus. Les produits de cette fabrique, exportés et recherchés dans toutes les parties du monde commerçant, s'élèvent annuellement de 40 à 45 millions. On n'évalue pas à moins de 23,400 le nombre des métiers qu'elle occupe, savoir : 18,000 de basse-lisse, 400 de haute-lisse, 500 à la barre, avec mécanique à la Jacquard, lesquels entretiennent l'existence d'un nombre double d'ouvriers. La rubanderie occupe en outre 10 à 12,000 ouvrières, dévideuses et plieuses, et un grand nombre de commis de magasin, dessinateurs, lisseurs et teinturiers.

— On écrit de Gand, le 24 juin :

« Une des plus belles orchidées connues, la *Sobralia Macrantha* est en ce moment en pleine floraison dans les serres du Jardin Botanique de cette ville. La fleur, portée sur une tige des plus délicates, n'est pas moins remarquable par son développement que par son admirable couleur rose pourprée.

» C'est la première fois qu'on est parvenu à faire fleurir dans un pays et probablement aussi sur le continent la *Sobralia Macrantha*. »

On lit dans le *Censeur* (Lyon) 18 juin :

« Un officier appartenant à l'un des régimens en garnison à Lyon vient d'être transféré à l'hospice de l'Antiquaille après avoir donné des signes non équivoques d'une aliénation mentale assez bizarre. Cet officier croyait avoir trouvé, au moyen d'une modification dans les carrés obliques, une manœuvre qui devait infailliblement détruire toutes les armées qui combattraient contre une armée française opérant d'après son plan. Il disait en avoir écrit au ministre de la guerre et au général Bugeaud. Ne recevant pas de réponse sur une conception de cette nature qui devait, disait-il, le placer bien au dessus de Napoléon, il chercha un autre moyen d'assurer la suprématie de la France sur les autres nations : la semaine dernière il crut enfin avoir trouvé le moyen de [illegible] les hommes et les chevaux après les avoir tués et de [illegible] immortels. Il se rendit chez un officier de son régiment, [illegible] lui expliqua son plan ; ses moyens, si voulait consentir à ses expériences en le tuant lui-même pour le ressusciter après, ajoutant qu'il lui demanderait ensuite le même service. Cet avantage, d'avoir des hommes et des chevaux immortels devait procurer à la France le moyen de soumettre l'Afrique avec un très-petit nombre de soldats.

L'officier eut beaucoup de peine à faire comprendre à son camarade qu'il savait bien cela, avant de se laisser tuer, de voir une expérience ; elle eut lieu en effet sur des animaux, et le résultat ne détrompa point le malheureux aliéné qui, quelques jours après, ayant conduit une dame chez lui, voulut absolument la tuer pour la faire immortelle ; la pauvre femme fut obligée de crier au secours et on vint la délivrer fort à propos.

Lundi dernier, comme on avait des inquiétudes sur le résultat de sa manie, on persuada à cet officier que le général Bugeaud était arrivé et demandait à le voir ; on le mit dans un fiacre et on le transporta à l'hospice de l'Antiquaille, où il entra sans défiance en présence de la garde qui était sous les armes, mais où, se voyant prisonnier, il fit une scène terrible.

Extérieur.

TURQUIE.

On écrit de Smyrne, le 9 juin :

« Les derniers avis d'Alexandrie annoncent l'arrivée dans cette ville de S. Exc. le Tevfik-Bey, envoyé par la Sublime-Porte pour faire une enquête sévère sur les derniers troubles qui y ont eu lieu. Une frégate turque était également arrivée peu de jours après, avec 500 hommes de troupes et l'autorité avait procédé à l'arrestation des douze primats du pays. Quatre des plus compromis étant parvenus à s'évader, huit seulement ont été envoyés à Constantinople sur le brick de guerre ottoman qui était en station sur cette rade et que remplace aujourd'hui la frégate venue avec quelques troupes. On ne doute point que le gouvernement ne parvienne à découvrir les véritables auteurs des désordres commis il y a quelque temps, pour infliger, après sévère examen des faits, une punition exemplaire aux coupables. »

— Une lettre de Beyrouth, à la date du 28 mai, mande ce qui suit :

« La situation de ce pays n'a point subi de changement, tout continue à marcher sur un pied assez satisfaisant. La vérité nous commande, cependant, de signaler les désordres commis par un petit nombre d'Albanais dont l'indiscipline laisse entrevoir la gravité. Entr'autres actes coupables, nous signalerons l'insulte, suivie de voies de fait, dirigée contre deux officiers de marine français, insulte qui a motivé de la part du commandant de la corvette de guerre la *Créole* des démarches tendant à obtenir la réparation qui lui était due. Le 26, jour de l'événement qui nous occupe, M. Febvrier Despointes, accompagné de M. Bourée, consul de France à Beyrouth, et de M. le commandant du brick le *Surprise*, s'est rendu auprès de S. Exc. le Serasquier Moustapha-Pacha, qui a promis prompte et sévère justice et s'est empressé de prouver combien ses intentions étaient sincères, en ordonnant l'embarquement immédiat d'un très-grand nombre d'Albanais pour Tripoli. C'est là un commencement de satisfaction, et celle-ci sera complète dès l'instant où les coupables seront punis, comme il n'est pas à en douter. Il reste bien encore environ 1,000 de ces irréguliers, mais on a lieu d'espérer que l'autorité prendra ses mesures pour les empêcher de mal faire jusqu'au jour où ils recevront une autre destination qui ne se fera pas, dit-on, long temps attendre.

» Les six chefs druses, dernièrement incarcérés, continuent à être tenus au secret. Ils ont fait offrir de l'argent pour obtenir leur élargissement, mais rien n'a encore été statué à l'égard de cette mesure.

» Un vaisseau français, le *Sancti-Petri* vient de partir pour Athènes après avoir passé une semaine environ ici.

» A quelques jours d'intervalle a paru la frégate autrichienne la *Venere* montée par M. le contre-amiral Bandiera. Cet officier-général a reçu à son bord la visite du consul d'Autriche à Beyrouth à qui il a adressé quelques questions sur la situation de la montagne et du pays en général, puis il a gagné la rade après s'être de nouveau [illegible]

ITALIE.

On écrit de Rome, le 18 juin :

« Tous les étrangers qui vont à Rome y ont entendu parler de la magnifique *villa* où le prince Alexandre Torlonia s'efforce de réunir depuis dix ans tout ce que l'art, par ses créations les plus brillantes, peut ajouter à un site admirable pour en faire le lieu de délices le plus somptueux et le séjour le plus enchanteur. Comme dans les *villas* des anciens Romains, vous y trouvez parmi les richesses de la campagne, dans un immense espace coupé de jardins, de bosquets, de prairies et de fontaines, des palais, des bains, des galeries, des cirques, des théâtres, des grottes ou des rochers se sont entassés comme par miracle, des écuries où les chevaux mangent et boivent dans le marbre le plus blanc de Carare, et de plus une chapelle sous de grands arbres, qui fait oublier et pardonner le bon goût moderne des écuries, près des ruines qui se confondent avec les restes de la grandeur romaine, des obélisques taillés tout d'une pièce dans les flancs de granit du Simplon, des pierres funéraires consacrées par la piété filiale, et partout dans l'intérieur des salles et des galeries une profusion de marbres, une richesse de peintures, un éclat de mosaïques à vous éblouir. Bien des millions ont déjà disparu dans cette somptueuse demeure, et il y reste encore des millions à dépenser. Les artistes de Rome ont eu quelque raison d'appeler le prince Torlonia *Alexandre le Magnifique*, car sa munificence toute princière leur fait une noble et large part de son immense fortune.

» Le samedi 4 juin, cette belle *villa* que jusqu'ici de rares privilégiés, amis du prince, étaient seuls admis à visiter, s'est ouverte à toute la population choisie de Rome, pour l'une des plus brillantes fêtes qui aient encore été données par le prince Torlonia, qui sait en donner de fort belles et du meilleur goût. Cette fête a eu lieu pour inaugurer l'érection de l'un des quatre obélisques transportés à si grands frais du Simplon jusqu'à Rome. Plus de 10,000 invitations avaient été envoyées. Le roi de Bavière, le sacré collége, le corps diplomatique, la prélature, tous les étrangers de distinction, toute la noblesse de Rome et toute la bourgeoisie, qui se rencontrent rarement aux mêmes fêtes, se mêlaient sans désordre et sans raideur d'étiquette dans ce labyrinthe d'allées, à travers ces bosquets sinueux. Des orchestres, disposés de loin en loin sous les arbres, exécutaient les plus belles symphonies d'autrefois ; l'air retentissait de fanfares militaires, puis toutes les voix faisaient silence pour exécuter dans le calme de la nuit des chœurs qui chantaient les chefs-d'œuvre de la musique italienne.

» Des tables et des buffets étaient dressés de distance en distance ; les glaces et les rafraîchissemens de toute espèce circulaient avec une profusion incessante parmi la foule des 10,000 invités. La fête, qui avait commencé vers cinq heures du soir, devait se prolonger fort avant dans la nuit : des feux de toutes couleurs, suspendus à tous les arbres, répandaient une délicieuse clarté sur les ténèbres transparentes de cette nuit italienne ; un immense feu d'artifice avait été préparé dans l'amphithéâtre.

La pluie a gâté la fin d'une soirée si belle. Mais ce qui est resté de cette brillante fête, l'impression que rien n'a pu troubler, que tous ont emportée vive et profonde dans leur cœur, c'est la joie, c'est l'ivresse produite dans cette multitude par l'arrivée tout à fait imprévue du Souverain Pontife, qui a voulu donner à la famille Torlonia cette marque publique de son intérêt bienveillant. Le Saint-Père est resté plus de deux heures dans le milieu de ses enfans, et laissant voir sur son vénérable visage l'expression du bonheur que son cœur recevait en même temps qu'il le communiquait à tous les cœurs. »

— On élabore en ce moment, à Rome, le projet de concordat dont Mgr. Rosati, évêque de St.-Louis (Etats Unis), a jeté les bases à Port-au-Prince, avec Boyer, président de la république d'Haïti. Ce concordat, qui touche à sa conclusion, sera un nouveau témoignage de la piété du Souverain-Pontife, pour cette partie si importante de nos colonies méridionales.

RUSSIE.

L'*Invalide Russe* publie l'ordre du jour suivant de M. l'aide-de-camp général comte Kleinmichel, dirigeant le ministère de la guerre, en date du 27 mai-8 juin :

« Les ordres du jour du ministère de la guerre ont déjà fait connaître un grand nombre d'actions d'éclat, par lesquelles nos troupes ont signalé leur valeur exemplaire, leur inébranlable intrépidité et leur abnégation dans les combats contre les montagnards de la côte orientale de la Mer-Noire.

» Le général-major Anrep, chef de la ligne des côtes de la Mer-Noire, vient de rendre compte de nouveaux faits d'armes brillans de nos soldats.

» Le chef de la 2e section de la ligne des côtes ayant appris qu'un navire contrebandier était arrivé de Turquie à l'embouchure de la rivière Schakhé, et avait mis à terre sur les [illegible] montagnards, donna ordre au capitaine en premier Barakhovitch, des forces navales de l'Azof qui tiennent la croisière dans ces parages, d'aller brûler ce navire. Six chaloupes, montées par 200 hommes du bataillon N° 5 des cosaques de la ligne de la Mer-Noire, s'avancèrent, pendant la nuit du 30 avril, dans la vallée de la Khapetsaï, où les montagnards avaient deux pièces de canon.

» Le capitaine Barakhovitch aborda avec tant de précaution, que, malgré toute leur vigilance ordinaire, les Circassiens postés en sentinelles ne l'aperçurent point. Aussitôt le capitaine en second Mikhaïlovsky, du bataillon n° 5 de la ligne, descendit sur le rivage avec un faible détachement, et, bravant le danger d'être attaqué par les montagnards, se hâta de gagner le bois avec ses tirailleurs, tandis que le sous-lieutenant du génie Volkmuth, avec six canonniers et quelques volontaires, se précipita pour aller incendier le navire, qui ne tarda pas à être en feu.

» Les Circassiens, accourus au premier signal, ouvrirent aussitôt le feu de leurs deux pièces de canon sur nos chaloupes, et une vive fusillade contre nos tirailleurs ; mais le capitaine Barakhovitch se rapprocha du rivage, et non seulement empêcha les Circassiens d'éteindre l'incendie du navire et de sauver les marchandises, mais encore, s'étant joint aux détachemens du capitaine en second Mikhaïlovsky et du sous-lieutenant Volkmuth, il s'empara des deux pièces de canon ennemies.

» Dans cette affaire, un seul soldat a été tué, 2 officiers et 7 hommes ont été blessés.

» Dans le courant de ce même mois d'avril, deux Circassiens avertirent le lieutenant-colonel Possyskine, chef militaire du fort Navaginsky, que les montagnards avaient l'intention de [illegible] le plus voisin, et deux autres étaient encore sur le rivage. A la réception de cette nouvelle, le lieutenant-colonel Possyskine se porta aussitôt, avec un détachement du bataillon n° 8 de la ligne de la Mer Noire, sur le point où se trouvaient ces pièces et enleva aux montagnards deux canons de fonte de gros calibre, sans qu'une perte de notre part.

» Sur le rapport qui lui en a été soumis, S. M. l'Empereur a daigné accorder des récompenses spéciales aux officiers qui ont pris part à ces affaires, une gratification de 3 rbls. d'arg. par homme aux sous-officiers et soldats, et ordonner de faire connaître à l'armée ces nouveaux traits exemplaires de valeur et d'un talent militaire si distingué. »

ANGLETERRE.

On lit dans le *Standard* du 25 juin :

« Le père de Francis, a eu hier une entrevue avec le major Graham, au ministère de l'intérieur. Nous apprenons que l'affaire de ce malheureux a déjà été plusieurs fois mise en considération par les ministres de cabinet, mais jusqu'à cette heure-ci, rien n'a encore été décidé. On est généralement d'opinion que la sentence sera exécutée. »

— Une protestation a été rédigée contre l'*Income tax*, et a été signée par les lords Radnor, Zetland, Kinnaird et Rossie, Monteagle de Brandon, Duncannon, Somerhill, Gosford, Campbell, Chichester, Clarendon, [illegible]

— La Chambre des Communes est encore occupée de la loi des pauvres. Les pouvoirs conférés aux [illegible] commissaires généraux (*poor law commissioners*) ont été prorogés jusqu'en 1847.

— La tranquillité est rétablie à Galway. Le prix des subsistances a considérablement baissé.

— Le *Morning Chronicle*, dans son numéro du 27 juin, dit qu'il croit que les gouvernemens français et anglais ont enfin arrêté les bases de [illegible] réciproques.

— M. le comte de St.-Aulaire est parti le 25, pour la France. En son absence, M. de Rohan-Chabot représentera la France en qualité de chargé d'affaires.

— Les nouvelles de la Vera-Cruz reçues en Angleterre [illegible] du 3 mai, sont très-inquiétantes. On ne [illegible] ment du blocus du Mexique par le Texas. Santa-Anna était plongé dans l'affliction, son épouse étant dangereusement malade.

— Par l'arrivée du *Medway*, malle des Indes occidentales, on a reçu la nouvelle de l'arrivée à Kingston, le 18 mai, du comte d'Elgin, le nouveau gouverneur-général de la Jamaïque. Après avoir prêté serment, il a publié une proclamation [illegible] que des actions de grâces seraient rendues [illegible] pour avoir préservé l'île des ravages du tremblement de terre qui a causé tant de désastres dans l'île voisine [illegible] Le marquis de Sligo, ancien gouverneur-général de la Jamaïque, s'était embarqué pour l'Angleterre.

Nous avons dit, hier, un mot d'une discussion très-importante qui a eu lieu à la Chambre des Communes du 23 juin, sur

les affaires de l'Afghanistan. La majorité de la Chambre a paru vouloir la continuation de la guerre et le rétablissement de la domination anglaise dans ces contrées. Parmi les faits curieux que cette discussion a révélés, nous avons remarqué celui-ci : C'est que les rois de l'Inde entretiennent des agens qui les mettent au courant de tout ce qui se passe dans le Parlement anglais.

Le but de la motion de M. H. J. Baillie, comme nous l'avons dit, était la production de copies de la correspondance de sir Alexander Burnes avec le gouverneur-général des Indes (alors lord Auckland), durant sa mission au Caboul, pendant les années 1837 et 1838, ainsi que d'autres documens ayant rapport à l'occupation de l'Afghanistan. L'honorable membre a prononcé, un très long discours à l'appui de sa motion dont l'objet était de recevoir des renseignemens sur toute cette affaire. Il blâme fortement l'occupation de l'Afghanistan et la qualifie de grande faute politique. Il soutient que tel est l'opinion générale du pays et il pense que tout le monde est d'accord sur ce point. Il serait un bonheur pour l'Angleterre si elle pouvait retirer ses troupes de cette province, sans ternir l'honneur national de la Grande-Bretagne, sans abaisser la gloire militaire de l'Angleterre. Cependant, bien qu'il blâme fortement la conduite du gouvernement des Indes, de s'être embarqué dans une pareille guerre, bien qu'il repousse les motifs qui y ont donné lieu, il admet qu'il y a aujourd'hui nécessité de maintenir l'honneur et le nom anglais, si la Grande-Bretagne désire conserver son empire aux Indes.

M. D'Israeli appuie la motion. Il passe en revue les circonstances sous l'empire desquelles [illegible] d'élever une [illegible] protection des Indes britanniques. En parlant de toute la politique étrangère de lord Palmerston, il la désigne comme ayant été ou d'une fatale inertie, ou d'une terrible énergie. La politique du noble lord a d'abord commencé par la négligence de ses propres devoirs, et a ensuite fini par la violation des droits des autres nations. La guerre dans l'Afghanistan a déjà coûté 15 millions de liv. st. (150 millions de fr. des P.-B.), tandis que cette province ne peut jamais rapporter plus de 300,000 liv. st. de revenus. L'Afghanistan aurait pu infiniment mieux servir de boulevard de l'empire des Indes, contre la Russie, si l'on avait entretenu des relations d'amitié avec les princes indigènes, qu'aujourd'hui on, par une intervention armée, on a excité à un si haut degré l'irritation des habitans, irritation qui a amené le massacre de milliers d'Anglais ou de Hindous, au service de la Grande Bretagne.

Sir J. C. Hobhouse blâme la déloyauté et la partialité des assertions de M. Baillie, l'auteur de la motion, et de M. d'Israeli qui y donne son appui. Il défend, contre leurs critiques, l'ancien gouverneur-général des Indes, lord Auckland. Dans toutes les attaques dirigées contre le dernier ministère, par l'Opposition, alors si puissante, jamais la guerre d'Afghanistan n'a occupé le premier rang; l'attaque d'aujourd'hui est dictée par la marche des événemens, impliquant une politique qui a reçu la sanction de la Compagnie des Indes, et des autorités appelées à prendre une haute décision. On a commencé la guerre d'Afghanistan, après un examen approfondi, après qu'on eut consulté les autorités compétentes qui avaient conseillé au ministère, de s'assurer de la domination de cette partie importante de l'Asie-Centrale, comme étant pour les Indes, la meilleure sécurité contre les empiétemens de la Perse, sous la direction active de la Russie. Il a été pleinement confirmé dans ses opinions de feu sir Alexander Burnes [illegible] politique de lord Auckland, mais ce fait [illegible] devenir un chef d'accusation contre le gouverneur-général. Cependant, il n'en est pas ainsi; les sentimens exprimés par sir A. Burnes en font foi. Il y avait des précédens pour la politique de l'Angleterre à l'égard de l'Afghanistan; en 1799, sous lord Wellesley, et en 1800, lorsque l'Angleterre prit des mesures pour neutraliser l'influence combinée de la France et de la Perse, faisant alors ce qu'elle a fait aujourd'hui pour neutraliser l'influence combinée de la Perse et de la Russie. L'orateur ne croit pas qu'aucun ministère serait assez osé pour modifier matériellement la politique de lord Auckland, qui, si l'on continue à la suivre, pourra non seulement réparer les derniers désastres, mais donner de la sécurité à l'Inde britannique.

Lord Jocelyn est d'avis qu'il y a matière à réfléchir avant de songer à reconquérir de nouveau l'Afghanistan. Il admet les talens de lord Auckland; il le proclame un habile et entreprenant gouverneur-général des Indes; cependant l'orateur regarde l'intervention qui a eu lieu dans les affaires de l'Asie Centrale, comme ayant été une faute, comme ayant été impolitique. Nous sommes tombés, dit il, dans les embûches que la Russie avait dressées contre nous et nous avons seulement servi ses intérêts financiers et politiques.

M. Hogg auquel sir J. C. Hobhouse avait fait allusion dans son discours, comme ayant approuvé la guerre d'Afghanistan, déclare que ni lui, ni le bureau des directeurs des Indes, n'ont été favorables à la politique qui a amené cette guerre. Il ne pense pas que ce soit aujourd'hui un temps convenable pour [illegible] politique. « Nous avons [illegible] à [illegible] je chercherai par ce moment [illegible] énergie de la Grande-Bretagne. » Tout en se déclarant contre la guerre, il admet néanmoins qu'il y avait de fortes raisons *prima facie*, pour qu'elle fût entreprise. « Si, dit-il, c'est la crainte de la Russie qui nous a engagés dans cette guerre, nous aurions dû exprimer nos sentimens, en faisant une démonstration dans la Baltique, et non pas sur l'Indus. Le climat variable de l'Afghanistan, sujet à de fortes chaleurs et à des froids entrecoupés, son solaride, ses montagnes presqu'impénétrables, sa population désunie et perfide, présentaient assez d'obstacles pour former une barrière pour la protection de notre territoire des Indes, sans recourir à la nécessité de cette *horrible* guerre. »

M. Hutt défend la politique qui a conduit à la guerre de l'Afghanistan.

(*La suite à demain*).

ESPAGNE.

On écrit de Madrid, le 19 juin :

La revue qui a été passée, à l'occasion de l'anniversaire de la Constitution de 1839 a été froide; peu de cris ont été entendus sur le passage du régent, dont la popularité paraît être ébranlée en ce moment. La revue a été suivie par une illumination peu brillante. L'hôtel de la légation anglaise a été illuminée. Le chargé d'affaires de France n'a fait aucune démonstration de ce genre. On attend le programme du nouveau cabinet. Les députés de la coalition se réunissent ce soir.

On écrit de la même capitale :

« Le président du conseil a présenté, le 20, aux Cortès, le programme du cabinet. Il soutiendra le *statu quo* de septembre.

« Le ministère a donné des ordres pour l'extermination des factieux de la Catalogne. Il proteste contre la pensée d'une nouvelle révolte.

« Il n'y a eu aucune proposition mise au vote. »

FRANCE.

On lit dans une correspondance particulière de Paris, à la date du 26 juin :

On assure que M. le comte d'Appony, ambassadeur d'Autriche, est arrivé cette nuit à Paris, de retour de son congé.

M. le comte d'Appony était absent de son poste depuis le mois de novembre dernier. On se rappelle que son départ avait été généralement attribué au désir de ne pas se charger du discours que le corps diplomatique a l'habitude d'adresser au roi le jour de l'an.

On lit dans le *Moniteur Algérien* (Alger), 20 juin :

« Sidi-Ali-Ould-Sidi-Lekhal, cousin germain de Sidi-Mohammed-Ould-Sidi-Allal, et le personnage le plus important après lui de la famille de Sidi-Embarek, est entré à Alger vendredi dernier, 17 de ce mois, il est venu faire hommage de soumission à M. le général; il était accompagné des chefs des Beni-Salah, Cherfa, Mouzaïa, Hadjoutes, Soumatta, Cheraoua et autres tribus récemment soumises, qui devaient se rendre à Alger pour y recevoir l'investiture de leurs nouvelles fonctions, ont servi avec empressement d'escorte au Marabout Sidi-Ali, pour lequel ils ont une grande vénération.

« La soumission de ce chef arabe a produit une vive sensation dans l'intérieur du pays, à Médéah et sur la population indigène d'Alger. Sidi-Ali a beaucoup d'influence sur un nombre assez considérable de tribus importantes, influence due à son caractère religieux, en raison de la famille à laquelle il appartient. Abd-el-Kader lui avait confié dans un temps le Kaïdat des Hadjoutes. »

VARIÉTÉS.

Les Etrangers à Londres.

L'ordre dans la charité. — Les cheveux et la politique. — Le quartier français. — Coulisses de cafés. — Les Italiens. — La musique des rues. — Polichinelle. — Les Savoyards à la campagne. — Politesse espagnole. — La concurrence allemande. — Un Américain. — La Nouvelle Jérusalem. — Industries juives. — Un Crime. — La traite des planches. — Une affaire manquée. — Considérations philosophiques sur les vieux habits. — Un mot curieux. — Pebble o Reels et Moïse. — Le samedi Juif et le dimanche chrétien. — Les Cygnes, etc.

(Suite et fin. — Voir notre numéro d'hier.)

Il va sans dire que ce renseignement, qui est de l'hébreu pour les [illegible] pour nous, et ne nous [illegible] des cruchons et des gobelets qui se laissent entrevoir dans l'intérieur de la maison. Une fois dans l'enceinte que nous avons indiquée, mais surtout aux environs de *Bevis Marks*, *Houndsditch*, *Saint-Mary Axe* et *Petticoat-Lane*, vous pourrez facilement vous croire transporté à Francfort, à Varsovie, ou dans toute autre ville surabondamment peuplée de juifs; parmi les figures que vous rencontrerez dont la forme et à peu de chose près la couleur d'un œuf de dinde. Tous les sourcils, sans exception, et l'ipse, tous les nez ressemblent à la trompe d'un tapir, toutes les chevelures noires et touffues vous font songer à celle d'Absalon, et vous rencontrez à chaque pas des barbes de patriarches. Isaac le boucher tue ici le veau et le mouton conformément aux anciens rites. Jacob vend en dépôt, par centaine, des montres d'argent d'une origine plus ou moins douteuse et donne asile à des montres d'or, réglées à tout jamais par le creuset qu'il tient sans cesse chauffé à blanc dans un recoin de sa cave obscure; leur admission — sachez le bien — n'est soumise à aucun contrôle indiscret. Au coin [illegible] Rebecca dispose sur de petites assiettes de cuivre brillantes et propres [illegible], le foie et les poumons de terre frits [illegible] à distribuer à ceux de ses coreligionnaires, dont la fortune est en état de payer ces mets friands. Salomon opère en grand sur le chiffon. Esther, la poêle en main, se livre à une [illegible] les juives excellent, et dore dans une huile bouillante le merlan, la sole, le maquereau. Aaron et Moïse tiennent entrepôt de marchandises maritimes, et l'on trouve chez eux, à des prix modérés, tout ce qui peut orner un navire. Rachel, [illegible] dans un [illegible] du gin [illegible] le rhum, et [illegible] aux tribus errantes. Ruth fait en gros le commerce des oranges et des autres fruits exotiques. Melchisedech négocie les livres et les traités en langue hébraïque. Absalon seul [illegible] de la barbarie de Turquie. Marchand, *crimp* (1) bien connu, presse dans ses serres de vautour le pauvre marin à terre, et lui arrache ses guinées, si ridiculement et si bien acquises. Ici, en haut, en bas, de tous côtés, vous ne voyez que physionomies juives, maisons juives, industries juives surtout.

Ne vous émerveillez pas de tant d'avidité, c'est vous, ce sont vos institutions chrétiennes qui l'ont laissé aux juifs que de seul mobile d'action, l'argent. Il fut un temps où l'argent seul leur donnait le droit de vivre, et où ils payaient à ces sanguinaires tyrans leur permettaient de respirer. C'est au prix d'argent qu'ils ont obtenu dans certains pays la connivence des magistrats chargés d'exécuter contre eux des lois sévères, dans d'autres une tolérance avouée, ailleurs enfin le droit de cité : l'argent a été la seule *dîme* qu'on leur fut laissée pour pouvoir prier contre le Nazaréen, mais aussi comme ils la maudissent! Grâce à l'argent, ils ont négocié des traités de paix, transmis les couronnes de monarque à monarque, et leurs enfans ont pu jouer à la fossette les destinées de nos souverains.

Ils rendent à celui qui [illegible] [illegible] services qu'ils en exigent; tout de qui [illegible]

(1) *Crimp.* Expression d'argot pour désigner les propriétaires de infâme *bagnios* ouverts à la débauche des matelots.

de persévérance, de courage, tout ce qu'ils veulent, tout ce qu'ils peuvent, tout ce qu'ils disent, tout ce qu'ils font, dérive d'un même principe, de cette soif de l'or qui les dévore dès le berceau, le riche comme le pauvre, le vieillard comme l'enfant, le banquier comme le maître de taverne, la femme belle et jeune qui vend sa jeunesse et sa beauté, comme la vieille hideuse qui la suit pour trafiquer de l'une et de l'autre. *Rem, quocumque modo rem*, tel est leur cri de tous les jours, de tous les instans, le but de leur existence, le secret de toutes leurs infâmes pratiques, de leurs extorsions, de leurs chicanes, de leurs crimes avoués ou inconnus.

Certes nous ne prêchons pas la résurrection des lois barbares du moyen âge, nous ne voudrions pas voir revivre le temps où la dent d'un juif était mise à prix, et se payait mille livres de bonne monnaie royale, impôt d'ivoire dont Nasmyth, l'habile dentiste, serait le percepteur naturel. Mais lorsque la fille d'un chrétien passe sous nos yeux, dans les rues, riche [illegible] parée, par la prostitution juive de ses trompeurs alors, et que nous voyons, à quelques pas derrière elle, marcher quelque sorcière hébraïque, pareille à l'ombre de la mort, les doigts en avant pour saisir le salaire de l'infamie, il nous semble qu'un gouvernement chrétien pourrait, sans s'exposer à la haine des autres peuples, faire pendre à la porte de leurs tanières les mères Abraham, Isaac et Jacob. Après tout cependant, s'il faut absolument prêter les mains à l'industrie dont nous parlons, mieux vaut qu'elle s'exerce par ce peuple qui nous hait, que nous méprisons, et qui n'a qu'un seul [illegible] spécial de tromper ceux contre lesquels il s'exerce. Il suffit au marchand ordinaire de conclure une bonne affaire avec nous, le juif veut en outre que nous en fassions une mauvaise avec lui. Nous avons entendu conter un fait où cette tendance se trahit énergiquement. Un honnête commerçant, entre les mains duquel le hasard avait mis une assez forte partie de marchandises spécialement appropriées aux ventes de détails, telles que les juifs les pratiquent, avait vainement offert de les céder à perte à plusieurs d'entr'eux. Une heureuse inspiration lui permit enfin de s'en défaire sans le moindre sacrifice. Il ne fallut pour cela que réveiller les soupçons d'un des membres de la synagogue sur l'origine des marchandises en question. Dès qu'il les crut volées, ce brave homme les trouva tout-à-coup à sa convenance, et les paya un prix raisonnable. Mais rien d'égal à son désespoir, lorsqu'il apprit, l'affaire conclue, qu'elles étaient venues par voie légitime entre les mains de son vendeur : il ne se consolait pas d'avoir trempé dans un marché de bonne foi.

Les magasins de Londres sont curieux, mais aucun n'offrirait de sujets d'étude aux philosophes curieux d'étudier la vie que le bazar des vieux habits dans *Cutler's Street*, [illegible] plus communément appelé la Foire aux Haillons, est un tableau qui déborde d'aspects intéressans, une peinture vivante des vicissitudes sublunaires. On peut y dresser une boîte d'entomologiste plus ou moins instructives, suivre dans sa grandeur et dans sa décadence le frac sorti des ateliers de Stultz, observer les fluctuations d'un uniforme, la ruine graduelle d'une robe de coton, et les révolutions d'une paire de culottes. De là, comme d'un grand musée, le comte d'Orsay pourrait tirer une collection de modes, depuis l'ère la plus reculée jusqu'à nos jours; l'économiste politique, des exemples remarquables de droit d'aubaine; le moraliste, d'amples matériaux pour [illegible] habitudes (1). On y trouverait assez d'habits retournés pour en fournir les deux Chambres du Parlement. Toutes les [illegible] de la société y sont représentées par ce qu'on pourrait appeler leurs peaux de rebut. Le pair aux coudes percés et le dandy en déconfiture y accroissent des échantillons de misère somptueuse; le jockey parieur y laisse ses plumes sous la forme d'un habit de course gras et luisant; le littérateur, son costume complet de drap jadis noir, et maintenant à peu près rouge; l'officier subalterne, au veston d'uniforme usé deux fois, l'avocat [illegible] sa robe de soie [illegible], le valet sans maître, son [illegible] livrée [illegible] seulement; que se montre [illegible] de luxe ou affectation possibles l'homme [illegible] qui [illegible] aussi, [illegible] sont [illegible] tôt les premiers. Allez donc faire un cours de [illegible] aux Haillons, et là, de neuf heures du matin à [illegible] soir, vous entendrez éloquens sermons [illegible] faisons-y pour croire que aucun [illegible] s'offre à nos yeux, puisse jamais être [illegible] et sacrilège créature d'argent, [illegible] bits, les robes, les [illegible] votre femme, [illegible] valant peu de chose, [illegible] croyant qu'ils ne valaient [illegible] recroquevillés, fourbis, raccommodés [illegible] ou à la poudre de pain, bordés

(1) Pour le comprendre il faut [illegible] habitudes, habitudes.

[illegible] allusion à la phrase favorite d'un personnage de Walter Scott dans les *Aventures de Nigel*.

un garnis à pourvoir, rajeunis de toutes façons, frais et pimpans, étincelans avec soin, étiquette, etalés dans *Holliwell-Street* ou dans *Petticoat-Lane*, où les verres vendre, non-seulement comme bons, mais au dire du vieux Moïse, qui ne manquera pas d'étayer son assertion par un gros serment, « comme *plus meilleurs* que neufs. »

Tous ceux qu'il ne parviendra pas à passer au public iront chez M. Pobble O'Keefe, l'importateur irlandais. Vous savez sans doute que sur quatre provinces d'Irlande, trois au moins sont pourvues d'habillemens par la Foire aux Haillons. Laissez vous mener chez ce grand homme, et voyez le scruter d'un œil profond les vénérables ruines de quelque redingote; il la tourne et la retourne dans tous les sens, lui cherchant un côté présentable: vains efforts! elle a été usée sous toutes ses faces. Il la soulève ensuite délicatement et la place entre lui et le jour qui filtre en rayons brisés à travers les fils disjoints de l'étoffe. L'étude alors est complète. L'illustre Pobble prend silencieusement un shelling entre deux doigts et le pouce pour le présenter à Moïse; celui-ci lève trois doigts par un geste éloquent; l'Irlandais hoche la tête sûr de faire connaître sa volonté suprême; l'hébreu s'arrache la barbe, et marmurant des imprécations intraduisibles, se détourne comme un poussah harcelé. Son pathos tragique finit par émouvoir M. Pobble O'Keefe, qui ajoute au blanc shelling une couple de pièces brunes; le marché se conclut, Moïse empoche sa monnaie, et le haillon destiné à l'exportation va rejoindre dans le [redacted] cette-ci forment le contingent considérable des affaires qui se traitent à la Foire aux Haillons. Cependant le touriste aventureux qui veut l'admirer dans toute sa gloire devra prendre garde de choisir un samedi pour sa visite. Ce jour-là, qui dans les autres quartiers de la ville est remarquable par un surcroît de bruit et d'activité, ne permet aux Hébreux qu'un repos absolu, quelques récréations et des exercices de piété. Dès le vendredi soir, toute affaire est suspendue; les hommes se livrent à leurs ablutions hebdomadaires, et les femmes, après avoir tout rangé chez elles, revêtent leur costume en général écarlate ou jaune; elles se couvrent de bijoux, boucles d'oreilles, bracelets ou colliers formés de métaux précieux, ou, à leur défaut, d'or mosaïque. Si le temps le permet, elles placent devant leurs portes une rangée de tables et de chaises et s'y installent avec une gravité toute orientale. Alors, vêtus de leur mieux, les mâles-enfans de Juda viennent faire leur cour à Rébecca ou à Rachel, tandis qu'ils jasent amoureusement, le souper du vendredi, qui correspond à notre dîner du dimanche, apprêté à l'intérieur, exhale jusque dans la rue ses odorantes émanations. En été, quand le temps favorise ces délassemens extérieurs, on pourrait prendre *Petticoat-Lane* pour un bazar d'Orient, et tandis qu'on y passe sans attirer le regard ni l'attention, se croire soi-même quelque Khalife déguisé, dans le goût de Haroun-al-Raschid.

Le samedi se passe, comme nous l'avons dit, au sein du repos le plus complet. Toute boutique est fermée, toute activité s'arrête. Si le voyageur en ce pays ne le contre pas quelque colporteur qui se rend à la synagogue ou qui en revient, il peut supposer que les environs sont tout-à-fait abandonnés. Il existe vraisemblablement un contraste singulier entre le silence qui règne un jour [redacted] et le bruit, le mouvement, l'animation qui [redacted] jour. Mais [redacted] une telle idée du respect que *notre* jour du sabbat inspire aux Juifs par l'affiche suivante, placardée au centre de la Foire aux Haillons:

« Les affaires de cette Bourse sont terminées pour les DIMANCHES matin, à dix heures.

Par ordre des directeurs,
Moses Abrahams. »

L'intervention des magistrats de la Cité pour cette activité du dimanche, si sévèrement prohibée dans le reste de Londres, nous paraît tout à fait conforme aux vrais principes; mais elle n'en fait pas moins ressortir l'inconséquence de ces dispositions légales en vertu desquelles nous voyons tant de pauvres petits diables, vivement pourchassés dans les rues par les agiles et robustes *policemen*, fuir à toutes jambes, la prison devant les yeux. Et quel crime ont-ils commis cependant? Pour procurer un morceau de pain à leur nécessité, à leur mère veuve, ils ont trouvé de vendre leur petit fonds d'oranges et de noix. A coup sûr il y a ici quelque chose de déraisonnable et de fautif. Le [redacted] dimanche est une abomination, pourquoi le tolère-t-on parmi les Juifs? S'il est innocent, pourquoi le proscrit-on parmi nous?

Un mot à leur éloge. Ils l'emportent sur nous par les soins bien [redacted] qui les entourent. Vous verrez souvent [redacted] mendiant. Leurs hôpitaux, [redacted] embrassent et dupliquent à une toutes les [redacted] comme nous de tous les points [redacted] vivant sur la surface du globe, leur intable [redacted] concentre d'abord sur leurs coreligionnaires toutes les charités dont ils peuvent disposer; le surplus, s'ils pouvait y en avoir, aurait seul un résultat plus général. Nous devrions les imiter à cet égard, et le faire avec le mieux.

On voit peu de Bohémiens à Londres; leurs tribus nomades ne s'établissent jamais parmi nous d'une manière permanente et à-demeure, même très-rarement dans les rues. Une fois, mais une [redacted] nous nous souvenons d'avoir vu l'une de leurs caravanes [redacted] Cambridge; elle allait, selon toutes probabilités, [redacted] une troupe de lièdopins errans n'est pas [redacted] vue [redacted] le joint brûlé des hommes, la rigueur [redacted] mais [redacted] drapées dans des couvertures en lambeaux et [redacted] couleurs rouges; les enfans sans [redacted] et à peu près [redacted] cuisine sur roulettes, dont la cheminée fumait [redacted] repas surnageaient [redacted] le potage, faisaient de ce [redacted] un spectacle curieux dont la population régulière s'étonnait et [redacted] à l'oublier dès qu'il se trouva hors de vue. Londres [redacted] offre à ces [redacted] ses peuplades d'ânes abondantes moissons. Les [redacted] les [redacted], qui fort heureusement voient décroître chaque jour leur ancienne influence, attiraient autrefois une multitude de bonnêtes badauds qui payaient amplement tribut aux Gypsies, ces sorciers de la petite propriété.

Un coup d'œil général jeté sur cette multitude d'étrangers que Londres abrite et nourrit sera toujours notre sentiment d'orgueil dans un cœur vraiment anglais. Que sont-ils en effet comme influence, comme richesse, comme illustration, au prix des vrais citoyens de la métropole? Que leur doivent nos lois? Que leur doivent notre commerce et notre industrie? Que leur doivent même des frivoles plaisirs du monde? Rien, nous pouvons le dire, ou à-peu-près rien. Ce que nous sommes, nous le sommes par nous-mêmes, et ce qu'ils obtiennent de nous est un surcroît de bien-être auquel pas un d'eux ne contribue essentiellement. Opposés au contraire à ce tableau celui de notre importance au dehors, et ce qu'il a de flatteur doublera par le contraste. Que l'on pèse en effet les grands intérêts confiés à nos compatriotes par des puissances étrangères; que l'on songe aux flottes turques et russes organisées et commandées par des Anglais, aux armées grecques dont l'état-major est presque entièrement composé de sujets britanniques; à des légions auxiliaires mêlées dans les querelles politiques de l'Espagne et du Portugal; aux chefs d'ateliers, aux directeurs de manufactures que le continent nous demande, et l'on verra.... Mais ces détails sortent tout-à-fait du cadre que nous nous étions promis de remplir, et nous laissons au lecteur pénétré d'un juste orgueil le soin d'achever la comparaison.

Théâtre-Royal-Français.

Jeudi 30 juin 1842. (Représentation n° 22.)

Les comédiens ordinaires du Roi auront l'honneur de donner:

L'AMBASSADRICE, opéra-comique en trois actes, paroles de M. Scribe, musique de M. Auber, précédée de: PAUVRE JACQUES, vaudeville en un acte, par MM. Cagniard et Trèves.

On commencera à SEPT heures.

Samedi 2 juillet: La quatrième représentation de la FAVORITE.

ANNONCES.

En vente chez J. OOMKENS,

LIBRAIRE-ÉDITEUR A GRONINGUE.

C. GUYOT et R. T. GUYOT, LISTE LITTÉRAIRE PHILOCOPHE OU CATALOGUE D'ETUDE de ce qui a été publié jusqu'à nos jours sur les SOURDS-MUETS, sur la PAROLE, L'OUIE, LA VOIX, LE LANGAGE, LA MIMIQUE, LES AVEUGLES, etc., etc., gr.-8°, à f 6,00. 4628.

GOUTTE.

[redacted] violent en [redacted] jours par quelques

PILULES ANTIGOUTTEUSES

[redacted] VIVES INTERMITTENTES [redacted] QUINQUINA. Dépôt chez MM. les pharmaciens: Amsterdam, Middendorp; Rotterdam, Breda, Van den Goorbergh, Kerstens; La Haye, Stolker; Maastricht, Grossier; Rotterdam, E. van Gorkom Kolff. 4568.

Librairie des HERMITES DOORMAN à La Haye.

Lange Poolen, K, n° 105, *près du* Kapelsbrug.

Thérèse Dunoyer, par Eugène Sue, 2 vol. f 2,50.
Contarini, par George Sand, tome premier. f 1,25.
Jerome Paturot, par [redacted], 2 vol. f 2,50.
Alberta ou la Femme de Feu, par la comtesse Horace de Viel-Castel, 2 v. f 2,50.
Les Proscrits, par Frédéric Soulié. f 1,25.
Am Rauchen. — Pour ne pas être triste, par Alphonse Karr. f 1,10.
Le marquis de Jeray, suivi de *Mémoires de M. de Maison-Rouge*, par Paul de Musset. f 1,25.
Limbes de fantaisie, par Auguste Arnould. f 1,25.
Aventures de brigands, par Alexandre Dumas. f 1,25.
Hero, par Mary. f 1,25.
Les frères de la côte, par Emanuel Gonzales, 2 vol. f 2,50.
Les rois de Mathan, par Edouard Corbière, 2 vol. f 2,75.
Mémoires d'un homme marié, par de Balzac, 2 vol. f 2,50.
Les aventuriers en la bande-bleue, par Eugène Sue, 3 vol. f 3,50.
Un moine masqué, par Léon Gozlan. f 1,25.
Un mirage, — *Entre parenthèses*, par de Latouche. f 1,25.
Deerslayer, ou le dernier des Mohicans, par Fenimore Cooper, 3 vol. f 4,15.
Le roman, Lettres à un ami, par Victor Hugo, 2 vol. f 4,70.
Changarnier, Quinze ans d'expédition, voyages, campagnes, guerre civile d'un colonel, par [redacted]. f 0,625.
Lorenzino, drame en cinq actes et en prose, par Alex. Dumas. f 0,625.
Jeanne la pucelle, par le même. f 1,25.
Excursions sur les bords du Rhin, par le même, 3 vol. f 3,75.
Souvenirs d'un voyage en Italie, par le même, 2 vol. f 2,50.
Ce monsieur, par Paul de Kock, 3 vol. f 2,50.
Le sauveur d'Axel, par Jules A. Davidi. f 1,25.
Histoire de Napoléon, tableau religieux et philosophique, par Poujoulat, 1 vol. f 2,50.
Mémoires de feu [redacted] général Bulliard, écrits par lui-même, nouvellement mis en ordre, par Nisard, 3 vol. f 4,20.
Annuaire administratif, statistique, judiciaire et diplomatique de la Belgique pour l'année 1842. f 1,25.
Annuaire de l'Observatoire royal de Bruxelles, par Quetelet, pour l'année 1842. f 0,50.
Dictionnaire de la langue française, suivant l'orthographe de l'académie, contenant tous les mots qui se trouvent dans le dictionnaire de l'Académie, et un nombre considérable de mots qu'on n'y trouve pas, avec la prononciation lorsqu'elle est irrégulière, par Boiste, 18e édition. f 6,50.
Histoire de la Grande-Bretagne depuis 1831 jusqu'en 1840, par de Gerlache, 3 vol., seconde édition. f 8,50.
Guides du voyageur en Hollande, en Belgique, en Europe, en France, en Angleterre, en Italie, en Suisse, en Allemagne, sur les bords du Rhin [redacted] *vers d'Allemagne, à Paris, à Londres, à Bruxelles, à la Haye, à Amsterdam*, etc., etc.
Monkey Rhymes with the manners of the times, a romance, by James. 2,70.
The two admirals, a tale of the sea, by Fenimore Cooper. 2,70.
Zanoni, a new novel, by E. L. Bulwer. 2,70.
Sir Henry Morgan the buccaneer, a historical romance, by [redacted]. 2,70.
Widow Goldthorpe's Cousin, by Mrs. Trollope. 2,70.
Father Tom and the Pope, by Theodore Hook. 2,70.
Barnaby Rudge, by Charles Dickens, 2 vol. 5,40.
The Iron Mask, by Monier. 2,70.
Old Saint Paul's, by Harrison Ainsworth. 2,70.
The Jacqueries, by James. 2,70.
Ten Thousand a year, by Samuel Warren, 2 vol. 5,40.
History of the reign of Ferdinand and Isabella the catholic, by Prescott, 3 vol. 8,10.
Chronicle of the conquest of Granada, by Washington Irving, 2,70.

Grand Dépôt des Plumes Métaliques

DE JAMES PERRY ET COMP.

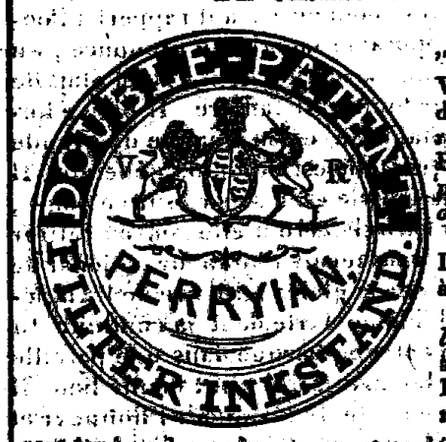

Aux Magasins de MM. J. M. VAN 'T HAAFF, libraire, *Plein*, [redacted] VAN GOGH, marchand d'objets d'Arts, *Spuistraat*, où vient de recevoir un nouvel assortiment de Plumes de ladite fabrique, à des *prix inférieurs à tous ceux, qui ont été annoncés jusqu'à ce jour*.

PATENT PERRY PIVOTED INSTAND, d'une construction tout à fait nouvelle et élégante.

Sous peu de jours ils recevront de *la plus grande fabrique qui existe* à BIRMINGHAM, un autre Dépôt de Plumes des qualités les plus ordinaires jusqu'aux plus achevées qu'ils se sont [redacted] de vendre en gros et en détail, à des prix inconnus jusqu'ici. 4627.

Cours des Fonds Publics.

BOURSE D'AMSTERDAM DU 27 JUIN.

PAYS-BAS.	Int.	Cours du 26 juin.	Cours du 27 juin. Fluctuations	Fermé
Dette active	5	100 7/8	de 100 1/8 à 100 7/16	100 1/16
d° d° différée	2½	52 1/16	» 52 1/16 » 52 1/16	52 1/16
Billets de chance.		—	» — » —	—
Syndicats	4½	99 7/16	» 99 7/16 » —	—
d°	3½	—	» — » —	—
Société de Commerce	4½	150 1/2	» 150 1/2 » 150 1/2	150 1/2
d° nouvelle	4½	—	» — » —	—
Emprunt de 1838	4	—	» — » —	—
d° des Indes	5	—	» 99 » —	—
RUSSIE.				
Ob. Hope & C. 1798 & 1816.	5	—	» 106 1/8 » 106 7/8	—
d° d° 1828 & 1829.	5	—	» 105 1/2 » 105 3/4	—
Insc. au G. L.	6	—	» — » —	—
Certific. au d°	6	—	» 99 1/4 » —	—
d° à Hambourg	5	—	» — » —	—
d° à Londres 1822.	5	—	» — » —	—
d° inscript. 1831/33.	5	—	» 98 1/4 » —	—
Emprunt de 1840.	4	—	» 89 1/8 » —	—
PRUSSE.				
Oblig. hypothéc. de 1830	4	—	» — » —	—
Actions de 50 Rix	ƒ	—	» — » —	—
ESPAGNE.				
Perp. en Amsterdam	5	—	» — » —	—
d° à Londres	5	—	» — » —	—
Passifs	5	—	» — » —	—
AUTRICHE.				
Oblig. Goll. & Comp.	4	—	» — » —	—
d° métalliques.	5	—	» — » —	—
d° d°	2½	—	» — » —	—
NAPLES.				
Certif. à Amsterdam	5	—	» — » —	—
d° à Naples.	5	—	» — » —	—
d° à Londres.	5	—	» — » —	—
DANEMARCK.				
Obl. à Londres.	3	—	» — » —	—
ANGLETERRE.				
Cons. Ann.	3	—	» — » —	—
FRANCE. Inscr. au G. L.	3	—	» 68 1/4 » —	—
POLOGNE. Act. 1833	ƒ	—	» — » —	—
BRESIL. Certif. dans.	5	—	» — » —	—
MEXIQUE. d° d°.	5	—	» — » —	—
COLOMBIE. emp. 1824.	6	—	» — » —	—
PÉROU. d° d°	6	—	» — » —	—
PORTUGAL.				
Obligat. à Londres.	3	—	» — » —	—

BOURSE DE LONDRES DU 25 JUIN.

Cons. 3 %	91 3/8, P.
Nouv. dette act. 2 1/2 %	—
Dito dito 3 %	—
Dito Emprunt 1837, 3 %	—
Espagne	21
Portug. (vieux)	37
Russie	—

BOURSE D'ANVERS DU 27 JUIN.

	Int.	
Métalliques	5	—
Naples	5	—
Autrichi	5	—
Dette différée	2½	—
Dito nouv.	2½	—
Passifs	5	—
Lots de Gênes		25 3/4

Cours après la Bourse (2 1/2 heure):
Ardoin, sans affaires.
Idem, Primes

BOURSE DE VIENNE DU 20 JUIN.

Métalliques, 5 %	108 15/16	Lots de 1839	—
Dito, 4 %	100 7/8	Actions de la Banque.	—
Dito 3 %	77		

Le prix de l'abonnement est de 26 florins par an ou 7 florins par trimestre pour La Haye, et de 30 florins par an ou 8 florins par trimestre pour les autres villes du royaume. S'abonner au bureau *Paardenmarkt-aux-Herbes*, section E., N° 370, ainsi que chez tous les libraires et directeurs de postes du royaume. M. Auguste Avenel, directeur de l'Union correspondance, à Paris, [redacted] (2e cour de la Bourse), n° 5, est seul chargé des *Abonnemens* et *Annonces* pour la France.

IMPRIMERIE DE A. H. SCHINKEL.